

## Habilitation Electrique H0/HOV/BO

### **PUBLIC CONCERNE**

Personnel non électricien

### **DUREE**

7 heures

### **LIEU**

Intra/Inter  
entreprise

### **GROUPE**

Jusqu'à 12  
personnes

### **MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES**

36 mois

### PRE-REQUIS

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée, mais les stagiaires doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité

### INTERVENANTS

- Formateur habilitation Non et ou électrique.

### METHODES PEDAGOGIQUES

- Etude de cas
- Démonstration pratique d'EPI
- Cas concrets

### MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ordinateur
- vidéoprojecteur
- Valise de cas concret
- Livret de formation

### EVALUATION

- Théorique QCM+TD

### VALIDATION

Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur pour la délivrance du titre, en regard du contrôle de connaissances.

Attestation de formation

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

M.A.J : 01/23

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Etre formé à la prévention des risques électriques selon la NF-C-18510
- Connaître les dangers liés à l'endommagement des ouvrages ou installations BT/HT
- Connaître les conditions d'approche électriques dans la zone de travail et les limites
- Savoir utiliser l'outillage adapté
- Savoir travailler sous les ordres d'un chargé de chantier
- Etre informé de la nécessité d'avertir le chargé de chantier de tout dommage porté aux ouvrages ou aux installations durant les travaux.

### **PROGRAMME PEDAGOGIQUE**

- Partie 1 : Module tronc commun :
  - Les différentes grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu)
  - Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme d'électrisation, d'électrocution et de brûlures).
  - Les différents domaines de tension.
  - Les zones d'environnement et leurs limites
  - L'habilitation : principe, symboles
  - Prescriptions des différentes zones de travail
  - Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole)
  - Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
  - Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique
- Partie 2 : Module exécutant travaux d'ordre non électrique
  - Les acteurs concernés par les travaux
  - Les limites de l'habilitation chiffre <<0>>
  - La zone de travail (analyse des prescriptions, analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation.
  - Contrôle théorique et pratique des connaissances